

# **OUZBEKISTAN**

## **Nosyr ZOKIR - Akhmadkhon TURAKHONBOY-UGLY**

Nosyr Zokir et Akhmadkhon Turakhonboy-ugly, militants du mouvement d'opposition *Birlik* (Unité), ont été arrêtés le 27 novembre 1993, à la suite de la découverte de grenades à main, au cours de la fouille effectuée par des membres des services de sécurité, à leurs domiciles, dans la ville de Namangan, à l'est de l'Ouzbékistan. Amnesty International ne prend pas, en principe, en charge les personnes arrêtées pour possession illégale d'armes. Toutefois, dans cette affaire, des informations préoccupantes lui sont parvenues, indiquant que ces grenades avaient, semble-t-il, été placées aux domiciles de ces deux hommes par les policiers eux-mêmes, afin de pouvoir procéder à leur inculpation, sur la base d'éléments de preuve forgés de toutes pièces et les sanctionner ainsi pour leur action, en tant qu'opposants à la politique du gouvernement. L'Organisation cherche actuellement à obtenir de plus amples informations concernant les charges qui pèsent sur Nosyr Zokir et Akhmadkhon Turakhonboy-ugly.

Nosyr Zokir est président de *Birlik* pour la région de Namangan. Il est musicien de profession, marié et père de huit enfants. Akhmadkhon Turakhonboy-ugly est président de *Birlik* pour la ville de Namangan et ministre du culte islamique. Selon des sources non officielles, le soir du 26 novembre, des fonctionnaires en civil, dont on pense qu'ils appartenaient au Service de la sécurité nationale, ont fouillé leurs domiciles à la recherche, ont-ils dit, de documents interdits. Au cours de ces perquisitions, ils auraient découvert, chez l'un et l'autre, une grenade à main. On pense que ces engins ont pu être placés par les policiers eux-mêmes, au cours de la perquisition.

### **Informations concernant le mouvement *Birlik*.**

*Birlik* est apparu vers la fin des années 80, et est issu d'un mouvement de défense de l'environnement. Ce parti préconise l'instauration d'un système démocratique laïc, ainsi que la mise en place d'une économie libérale. A la fin

de 1992, il déclarait avoir 54 000 membres. *Birlik* a été officiellement reconnu en tant que mouvement en novembre 1991, mais le ministère de la Justice a par la suite refusé de le reconnaître en tant que parti politique, tout d'abord en arguant qu'un parti politique ne pouvait porter le même nom qu'un mouvement déjà reconnu, et en relevant ensuite des irrégularités dans les registres du parti, notamment dans la liste de ses membres (Pour être officiellement reconnu, un parti est obligé de soumettre au ministère de la Justice une liste d'au moins 3 000 noms et adresses). Ce sont également des questions de forme qui ont empêché *Birlik* de présenter un candidat à l'élection présidentielle qui s'est tenu en décembre 1991. En janvier 1993, la Cour suprême a frappé le mouvement d'interdiction pour trois mois au motif « *qu'il avait projeté d'organiser des manifestations publiques* », les dirigeants du mouvement étant accusés d'être devenus « *des marionnettes aux mains des forces qui avaient intérêt à semer la discorde et l'anarchie et à faire régner l'arbitraire dans une république désormais stable* ». Depuis le mois d'octobre, le mouvement est interdit de fait, n'ayant pas effectué les démarches requises par un décret en date du mois de mars qui exigeait de toutes les organisations politiques qu'elles se fassent de nouveau enregistrer avant le 1<sup>er</sup> octobre ; selon des médias, *Birlik* avait tenté à plusieurs reprises de le faire, mais, à chaque fois, les démarches entreprises avaient été entravées par des obstacles d'ordre administratif, Les autorités n'ont cessé de harceler les militants de *Birlik*, dont certains ont été arrêtés (après avoir été inculpés pour des délits de caractère politique ou de droit commun, sur la base d'éléments qui pourraient avoir été forgés de toutes pièces), agressés ou renvoyés de leur travail (cf : documents d'Amnesty International intitulés *Ouzbékistan : La dissidence bâillonnée* AI Index : EUR 62/09/93-EFAI), juin 1993, et sa mise à jour en date de septembre 1993, AI Index : EUR 62/26/93-EFAI).

-----  
La version originale en langue anglaise de ce document a été éditée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni, sous le titre : *UZBEKISTAN - Nosyr ZOKIR and Akhmadkhon TURAKHONBOY-UGLY*. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat International par les EDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - EFAI - Service RAN - janvier 1994.

